

École de criminologie  
Université de Montréal

Hiver 2025

## CRI 1100-A Psychocriminologie

Lundi 12h30 – 15h30

Manon Aigoïn, doctorante  
[manon.aigoïn@umontreal.ca](mailto:manon.aigoïn@umontreal.ca)

Heures de disponibilité : mercredi de 13h à 16h ou sur rendez-vous.  
Bureau : C-4137, Pavillon Lionel Groulx

**\*\*\*\* Pour connaître les dates importantes du trimestre (modification, abandon, etc.), consultez le calendrier des études au [Calendrier\\_A24-H25-E25\\_VF.xlsx \(umontreal.ca\)](#)\*\*\*\***

Une version électronique de ce plan de cours est disponible sur internet. On peut y accéder par la page d'accueil de l'école de criminologie (École de criminologie - Université de Montréal ([umontreal.ca](#))). Veuillez cependant noter que les informations qui suivent peuvent faire l'objet de modifications au cours du trimestre. Le cas échéant, les enseignants vous aviseront en classe ou, s'il y a lieu, au moyen du calendrier affiché sur le site StudiUM du cours.

## Introduction

Ce cours vise à favoriser l'acquisition de connaissances fondamentales sur les contributions majeures de la psychologie à la compréhension des comportements criminels. Vous serez invité·e·s à réfléchir de manière critique sur les différentes théories explicatives du comportement délinquant, en explorant leur évolution historique et leur pertinence dans le contexte criminologique contemporain. Ce parcours vous permettra d'approfondir votre compréhension des concepts clés, tels que le fonctionnement du « moi délinquant », l'agression, et l'impact du développement personnel sur l'orientation criminelle. Tout au long du cours, vous étudierez des approches diversifiées, allant de la perspective biopsychologique et des théories de l'attachement à la psychanalyse, en passant par les modèles cognitivo-comportementaux. Ces théories seront mises en lien avec des cas pratiques et des situations criminologiques spécifiques, favorisant une approche à la fois théorique et appliquée. Vous serez également amené·e·s à analyser des études de cas illustrant des profils variés de délinquance, afin de comprendre les dynamiques psychologiques et sociales sous-jacentes. L'objectif est de vous outiller méthodiquement pour intégrer les savoirs psychocriminologiques dans vos futures pratiques professionnelles, qu'elles relèvent de l'intervention, de l'analyse ou de la recherche dans le domaine de la criminologie.

## Descripteur du cours

Ce cours explore les principales contributions de la psychologie à la compréhension des comportements et des styles de vie délinquants. Il examine le fonctionnement du « moi délinquant », en mettant l'accent sur des thèmes tels que l'agression, le développement personnel et les facteurs influençant l'orientation criminelle.

**Contexte d'enseignement.** Cours obligatoire de première année du baccalauréat en criminologie, le contenu de ce cours s'inscrit dans les connaissances de base à acquérir pour les futur·e·s criminologues clinicien·ne·s, ainsi que pour les intervenant·e·s, analystes ou diplômé·e·s en sécurité et études policières, dès lors que leur travail concernera la compréhension du comportement humain.

## Objectifs du cours

L'objectif de ce cours est d'initier les étudiant·e·s aux principales contributions de la psychologie à la compréhension des comportements délinquants. Les théories explicatives seront étudiées dans une perspective historique, mise en lien avec des connaissances empiriques et neuropsychologiques actuelles, et appliquées à des situations criminologiques concrètes.

En termes généraux, à la fin de cette session, les étudiant.e.s auront développé des compétences qui leur permettront de :

- analyser les comportements humains en mobilisant des connaissances psychocriminologiques théoriques et empiriques ;
- intégrer des concepts psychologiques et neuropsychologiques dans l'étude du comportement délinquant ;
- examiner de manière critique les liens entre les théories historiques et contemporaines en criminologie ;
- appliquer des théories psychologiques à des cas criminologiques spécifiques, en tenant compte de la complexité des facteurs sociaux, individuels et environnementaux.

À la fin du cours, l'étudiant.e sera en mesure:

- identifier et expliquer les principales théories explicatives du comportement délinquant dans une perspective historique ;
- relier ces théories aux connaissances empiriques actuelles et évaluer leur pertinence dans un contexte criminologique moderne ;
- utiliser des approches psychocriminologiques pour proposer des analyses rigoureuses de comportements délinquants ;
- démontrer une compréhension approfondie des liens entre développement personnel, orientation criminelle et agressivité ;
- présenter des analyses claires et argumentées, en s'appuyant sur des théories psychocriminologiques et des données actuelles.

## Approches pédagogiques

Ce cours repose principalement sur des cours magistraux qui permettront aux étudiant·e·s d'acquérir les concepts fondamentaux de la psychocriminologie et de comprendre leur application aux cas concrets présentés. Les séances se concentreront sur l'exposé des théories, l'analyse de leurs fondements historiques et empiriques, ainsi que sur leur mise en lien avec des situations criminologiques spécifiques.

Des études de cas seront utilisées pour illustrer les concepts abordés, mettant en lumière des exemples concrets issus de la pratique criminologique. Par ailleurs, deux intervenant·e·s invité·e·s viendront partager leur expérience professionnelle, offrant ainsi une perspective pratique et appliquée des théories enseignées.

La participation assidue aux cours est essentielle pour assimiler les notions et réussir à appliquer les connaissances acquises de manière pertinente dans les évaluations prévues.

## Modalités d'évaluation des apprentissages

L'évaluation des acquis dans ce cours sera orchestrée au moyen de trois formes distinctes d'évaluation : un examen intra, un examen final et un projet d'équipe.

L'examen intra se présentera sous la forme d'un quiz à choix multiple, incluant des points négatifs pour les réponses incorrectes. Cet examen vise à évaluer la compréhension des concepts et des théories étudiées durant la première partie du cours, en s'appuyant sur des notions fondamentales et des applications directes.

L'examen final, qui clôturera la session, sera structuré en plusieurs sections comprenant des questions à court et moyen développement permettant d'évaluer la compréhension et l'analyse des concepts abordés, des questions à choix multiples et d'association pour tester l'assimilation des théories psychocriminologiques, ainsi que des questions d'application axées sur l'utilisation des concepts théoriques pour analyser des cas concrets et des situations criminologiques. Cet examen mettra l'accent sur la capacité des étudiant·e·s à mobiliser les connaissances acquises tout au long du trimestre.

Le projet d'équipe permettra aux étudiant·e·s de travailler en équipe pour élaborer un profil psychocriminologique fictif ou anonymisé, en appliquant les théories vues en classe. Ce projet sera l'occasion d'approfondir les apprentissages tout en encourageant la créativité. Chaque équipe devra produire un dossier psychocriminologique interactif comprenant une description du profil, une analyse basée sur des théories (psychanalyse, théorie de l'attachement, cognitivo-comportementale, etc.) et une proposition d'intervention ou de suivi. Un livrable visuel devra être produit, tel qu'une carte mentale, une ligne du temps interactive ou une affiche synthétique. Une présentation en classe permettra aux équipes de partager leur travail en 5 à 10 minutes pour présenter leur analyse.

**Dans leur ensemble, l'examen intra comptera pour 30 %, l'examen final pour 40 %, et le projet d'équipe pour 30 % de la note finale.**

Outil d'évaluation	Date/Durée/Heure	Critères d'évaluation	Pondération
<b>Examen intra</b>		Porte sur les séances 1, 2, 3, 4, 5 & 6	30%
<b>Examen final</b>		Porte sur les séances 7, 8, 9, 10 & 11	40%
<b>Projet d'équipe</b>		<p><b>Pertinence de l'analyse</b> Utilisation adéquate et justifiée des théories psychocriminologiques.</p> <p><b>Créativité</b> Originalité dans la présentation et l'élaboration du profil.</p> <p><b>Clarté et rigueur</b> Cohérence et précision dans les explications et les liens théoriques.</p> <p><b>Travail collaboratif</b> Participation équitable des membres de l'équipe (évaluée via une autoévaluation collective).</p>	30%

### Barème de notation

Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		67
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	- 50

## Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie :

<https://www.crim.umontreal.ca> Guide étudiant du programme :

<https://shorturl.at/jpsvF>

### Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement, qu'il soit partiel ou intégral, de ce cours ne peut se réaliser qu'à la condition impérative d'avoir préalablement reçu l'aval des enseignants. Il est crucial de noter que l'autorisation d'enregistrement ne confère en aucune mesure la permission de reproduire ou de diffuser les contenus capturés, que ce soit sur les plateformes de médias sociaux ou tout autre support. Ces formes de dissémination sont formellement prohibées, en toutes circonstances.

**Règlement des études de premier cycle :** <https://shorturl.at/eUY67>

### Révision de l'évaluation (article 9.5) :

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

#### **a) Demande recevable**

Si la demande est recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit et invite immédiatement le professeur à réviser l'évaluation dans un délai qu'il détermine, mais ne dépassant pas 21 jours. La note peut être maintenue, diminuée ou majorée. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.

#### **b) Demande non recevable**

Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou l'autorité compétente en informe l'étudiant par écrit avec motif à l'appui dans les 28 jours suivant la réception de la demande.

Si la décision à cette demande demeure insatisfaisante il existe un processus de demande de révision exceptionnelle (consulter le règlement pédagogique pour plus d'informations).

### Retard dans la remise des travaux (article 9.7b) :

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

### Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence. Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable de son programme.

#### Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

#### Ressources

- Centre de communication écrite : <http://www.cce.umontreal.ca/>
- Bibliothèques de l'Université : <https://bib.umontreal.ca/>
- Comment citer ses sources : <https://shorturl.at/ltAEW>

### Déroulement du cours

<p><b>Semaine 1 :</b> 13 janvier</p>	<p><b>Séance 1 : Introduction générale à la psychocriminologie et approche biopsychologique</b></p> <p>Présentation du plan de cours</p> <p>Introduction aux grandes théories du comportement criminel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Psychodynamique</li> <li>❖ Biopsychologique</li> <li>❖ Cognitivo-comportementale</li> <li>❖ Théorie de l'attachement</li> <li>❖ Biopsychologique</li> </ul> <p>Histoire des théories psychocriminologiques et critères d'évaluation d'une théorie.</p>
<p><b>Semaine 2 :</b> 20 janvier</p>	<p><b>Séance 2 : Approche biopsychologique du comportement criminel</b></p> <p>Exploration approfondie des bases biologiques du comportement criminel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Système nerveux central et impulsivité</li> <li>❖ Système endocrinien et agressivité</li> <li>❖ Génétique et transmission des comportements antisociaux.</li> </ul> <p><i>Études de cas pratiques</i></p>
<p><b>Semaine 3 :</b> 27 janvier</p>	<p><b>Séance 3 : Psychanalyse et criminalité – Partie 1</b></p> <p>Introduction à la psychanalyse appliquée à la criminologie</p>

	<p><b>L'école européenne :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Freud et les bases de la psychanalyse</li> <li>❖ Klein et le surmoi primitif</li> <li>❖ Winnicott et la tendance antisociale</li> <li>❖ Aichhorn et les constellations familiales</li> <li>❖ De Greeff et le désengagement affectif</li> </ul> <p><i>Application clinique à des cas criminels</i></p>
<p><b>Semaine 4 :</b> 3 février</p>	<p><b>Séance 4 : Psychanalyse et criminalité – Partie 2</b></p> <p><b>Approche nord-américaine :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Eissler : attitude magique</li> <li>❖ Johnson &amp; Szurek : surmoi lacunaire</li> <li>❖ Redl &amp; Wineman : haine et délinquance juvénile</li> <li>❖ Kernberg : pathologies du narcissisme</li> </ul> <p>Comparaison entre les écoles européennes et nord-américaines</p> <p><i>Application à des études de cas</i></p>
<p><b>Semaine 5 :</b> 10 février</p>	<p><b>Séance 5 : Théorie de l'attachement et délinquance</b></p> <p>Fondements théoriques de l'attachement (Bowlby, Ainsworth, Bartholomew)</p> <p>Types d'attachement (sécurisé, évitant, ambivalent, désorganisé)</p> <p>L'impact des troubles de l'attachement sur la criminalité</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Attachement insécure et agressivité</li> <li>❖ Cas de délinquants ayant des antécédents de négligence familiale</li> </ul> <p><i>Études de cas pratiques</i></p>
<p><b>Semaine 6 :</b> 17 février</p>	<p><b>Séance 6 : Théories béhavioristes et apprentissage criminel</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Fondements du béhaviorisme :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Conditionnement classique (Pavlov)</li> <li>❖ Conditionnement opérant (Skinner)</li> <li>❖ Renforcement différentiel (Jeffery)</li> <li>❖ Conditionnement vicariant (Bandura)</li> </ul> </li> </ul> <p>Application des principes d'apprentissage au comportement criminel</p> <p><i>Exemples concrets de délinquance acquis par apprentissage</i></p>
<p><b>Semaine 7 :</b> 24 février</p>	<p><b>Examen intra   En présence</b></p>
<p><b>Semaine 8 :</b> 3 mars</p>	<p><b>Semaine de lecture   Pas de séance</b></p>
<p><b>Semaine 9 :</b> 10 mars</p>	<p><b>Séance 7 : Théories cognitivo-comportementales – Partie 1 (Bases théoriques)</b></p>

	<p>Fondements de l'approche cognitivo-comportementale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Edwin Sutherland : association différentielle</li> <li>❖ Ronald Akers : apprentissage social et définitions favorables</li> <li>❖ Distorsions cognitives (Beck)</li> <li>❖ Impuissance apprise (Seligman)</li> </ul> <p><i>Cas pratiques illustrant des mécanismes cognitifs liés à la délinquance</i></p>
<p><b>Semaine 10 :</b> 17 mars</p>	<p><b>Séance 8 : Théories cognitivo-comportementales – Partie 2 (Application clinique et traitements)</b></p> <p>Application des théories cognitivo-comportementales aux traitements :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Règles et modalités des interventions</li> <li>❖ Efficacité des traitements cognitivo-comportementaux auprès des délinquants</li> </ul> <p><i>Études de cas : récidive et correction des distorsions cognitives</i></p>
<p><b>Semaine 11 :</b> 24 mars</p>	<p><b>Séance 9 : Personnalité antisociale et psychopathie</b></p> <p>Exploration du trouble de la personnalité antisociale :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Épidémiologie et spécificités (Kosson, Hare, Neumann)</li> <li>❖ Échelle de psychopathie (PCL-R) : items et facteurs</li> <li>❖ Chevauchement entre personnalité antisociale et psychopathie</li> </ul> <p><i>Application clinique et implications criminologiques</i></p>
<p><b>Semaine 12 :</b> 31 mars</p>	<p><b>Séance 10 : Études d'histoires de cas – Typologies des délinquants</b></p> <p>Analyse des différents profils de délinquants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Délinquant accidentel</li> <li>❖ Délinquant souffrant de troubles mentaux</li> <li>❖ Délinquant névrosé conflictuel (polytoxicomane)</li> <li>❖ Délinquant occasionnel</li> <li>❖ Délinquant professionnel</li> <li>❖ Délinquant antisocial</li> </ul> <p><i>Analyse comparative des typologies et discussion de cas concrets</i></p>
<p><b>Semaine 13 :</b> 7 avril</p>	<p><b>Séance 11 : Intervention policière et justice adaptée pour les troubles mentaux</b></p> <p>Brigade policière spécialisée : intervention auprès des individus souffrant de troubles mentaux</p> <p>Adaptation des peines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Système judiciaire vs alternatives psychiatriques</li> <li>○ Justice pénale et justice thérapeutique</li> </ul> <p><i>Études de cas : exemples concrets d'adaptation des peines pour délinquants présentant des troubles mentaux</i></p>



<b>Semaine 14 :</b> 14 avril	<b>Présentation orale   En présence</b>
<b>Semaine 12 :</b> 22 avril	<b>Examen final   En présence le mardi</b>

### Lectures complémentaires

- ✚ Casoni, D. & Brunet, L. (2003). *La psychocriminologie. Apports psychanalytiques et applications cliniques*. Montréal. Presses de l'Université de Montréal.
- ✚ Casoni, D. Brunet, L. (2007). The psychodynamics that lead to violence. part 1; The case of the chronically violent delinquent. *Canadian Journal of Psychoanalysis*, 15(1), 41-55
- ✚ Debuyst, E. (2009). *Essais de criminologie clinique. Entre psychologie et justice pénale*. Bruxelles, Éditions Larcier, 455p.
- ✚ De Greeff, E. (1942, 1973). *Amour et crimes d'amour*, Bruxelles: C. Dessart.
- ✚ Duhaime, J. (dir.) (2001). *La peur des sectes*. Éditions Fides
- ✚ Fréchette, M. Et M. Le Blanc (1987). *Délinquances et délinquants*. Chicoutimi : Gaëtan Morin.
- ✚ Fonagy P. (2004), *Théorie de l'attachement et psychanalyse*, Ramonville-Sainte-Agne, Érès.
- ✚ Gaillard B. (dir.) (2008). *Psychologie criminologique*. France : Éditions In Press
- ✚ Henning, K. et Holdford, R. (2006). Minimization, denial, and victim blaming by batterers. How Much Does the Truth Matter? *Criminal Justice and Behavior*, 33, 1, 110-130.
- ✚ Kernberg, O. (1992). *Aggression in personality disorders and perversions*. New Haven : Yale University Press.
- ✚ Maruna, S. (2001). *Making good: How ex-convicts reform and rebuild their lives*. Washington, DC: American Psychological Association.
- ✚ Millaud, F. (2008). *Le passage à l'acte. Aspects cliniques et psychodynamiques*. Paris : Masson.
- ✚ Senon, J.-L., Lopez, G., Cario, R., et al. (2008). *Psychocriminologie : Clinique, prise en charge, expertise*. Paris : Dunod.
- ✚ Serin, R., Forth, A., Brown, S., Nunes, K., Benwell, C., Pozzulo, J. (2011) . *Psychology of Criminal Behavior. A Canadian Perspective*. Toronto. Pearson Canada. 514p.